

**M. Quelch:** C'est la loi en vertu de laquelle nous garantissons un prix initial aux offices de vente.

**Le très hon. M. Gardiner:** Mais cela n'a rien à voir au prix minimum général en vertu de la loi sur le soutien des prix agricoles.

**M. Quelch:** Non.

**Le très hon. M. Gardiner:** Il s'agit là d'une chose établie par la loi.

**M. Low:** Je n'avais certes pas l'intention de donner à entendre qu'il y avait un rapport entre cette disposition et la loi sur le soutien des prix agricoles; cependant, je soutiens que si nous voulons établir des prix minimums efficaces à l'égard des produits agricoles, il faudrait biffer cet article de la loi ou prendre d'autres mesures en vue de faire disparaître cette menace.

**Le très hon. M. Gardiner:** Cela n'a absolument rien à voir à la question.

**M. Low:** Je ne puis, en ce moment, discuter la question de savoir si on y aura recours ou non. La seule existence de cette disposition fournit une échappatoire au Gouvernement s'il veut se soustraire à certaines obligations, surtout pour ce qui est de garantir un paiement initial.

Je poursuis ma thèse. A mon avis, il importe que les pays, surtout ceux qui produisent des excédents de vivres, s'efforcent d'établir le plus tôt possible un organisme international de distribution, comme un office international pour l'échange des produits. Je pense qu'un tel organisme sera indispensable à l'avenir et, plus tôt nous établirons un organisme international pour distribuer les excédents de vivres, le mieux ce sera. Je ne crois pas qu'il soit possible de faire face à la situation d'une façon ordonnée sans un organisme international de ce genre.

Je crois également que nous devons modifier notre façon de voir touchant l'acceptation de sterling en règlement de toute balance commerciale par la Grande-Bretagne. En ce qui me concerne, on n'a jamais avancé une seule raison qui vaille pour justifier le Canada à ne pas accepter du sterling dès 1945 et 1946. Je suis convaincu que si nous l'avions fait, au lieu de nous aventurer à signer les accords de Breton-Woods, notre situation commerciale ainsi que celle de la Grande-Bretagne seraient aujourd'hui beaucoup plus avantageuses qu'elles le sont. Je crois aussi que les débouchés de nos produits agricoles en auraient été rendus plus sûrs et beaucoup plus stables, si nous avions manifesté quelque désir d'accepter de la Grande-Bretagne la seule chose qu'elle pouvait alors nous offrir, sa propre devise, en paiement partiel, au moins, de sa balance commerciale déficitaire.

Je rappelle à l'honorable représentant d'Assiniboia, qui parle de la perte de nos marchés et le reste, que lui et son parti ont voté avec le Gouvernement lorsqu'il s'est agi d'approuver les accords de Breton-Woods en 1945. Ils ont eu amplement l'occasion d'ouvrir les yeux. Je lui rappelle également que lui et ses collègues ont voté contre une motion que nous avons présentée l'automne dernier seulement à la Chambre, demandant au Gouvernement d'accepter du sterling en règlement partiel, je ne dis pas total, de la balance commerciale déficitaire de la Grande-Bretagne. Je rappelle à la Chambre qu'au début de la session nous avons proposé un amendement aux termes duquel nous aurions accepté le sterling de la façon que je viens de dire. Cette proposition a, à mon avis, été sottement refusée; seuls certains membres du parti conservateur l'ont appuyée avec nous.

Je rappelle aussi à la Chambre que depuis que nous avons proposé l'an dernier un amendement aux termes duquel le Gouvernement était prié de se dire prêt à accepter de voir payer certains soldes en souffrance en sterling de même qu'en devises d'autres pays, les États-Unis ont accepté de se faire payer en sterling et en d'autres devises les excédents d'aliments dont ils disposent. Nous avons souvent signalé que nous, de ce groupe, avons une méthode excellente et rationnelle de financement intérieur des exportations. Nous serions disposés à accepter que les pays en question nous paient avec leurs devises à eux. Si l'on voulait bien utiliser comme il convient la Banque du Canada on rendrait ce financement possible sans provoquer de tendances inflationnistes ni d'augmentation du fardeau des intérêts. Nous n'aurions pas non plus à servir une dette publique gonflée.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien que le Gouvernement mette au point un régime efficace et équitable de soutien des prix agricoles. Je ne vois pas comment il peut en être autrement.

Les États-Unis ont prorogé d'une autre année le régime de soutien des prix agricoles à 90 p. 100 qu'ils appliquent depuis quelques années déjà en vue de protéger leurs agriculteurs. Il n'est personne ici, je pense, qui soit disposé à appuyer un programme aussi peu souple de soutien des prix que celui-là, du moins pas pour l'instant. Pour ma part, en tout cas, je n'y serais pas favorable. Notre programme à nous devrait être souple. Il devrait avoir pour objet de soutenir les cours et non pas, j'insiste là-dessus, de favoriser une production maximum de denrées alimentaires, du moins pas avant que le commerce mondial ait été rétabli sur des bases qui permettent les échanges internationaux dans des conditions acceptables. Il me semble,